

Fibre Citoyenne :

**De la consommation à la production,
la qualité sociale et
environnementale appliquée à la
filière Textile**



Fibre Citoyenne /
Origine marocaine



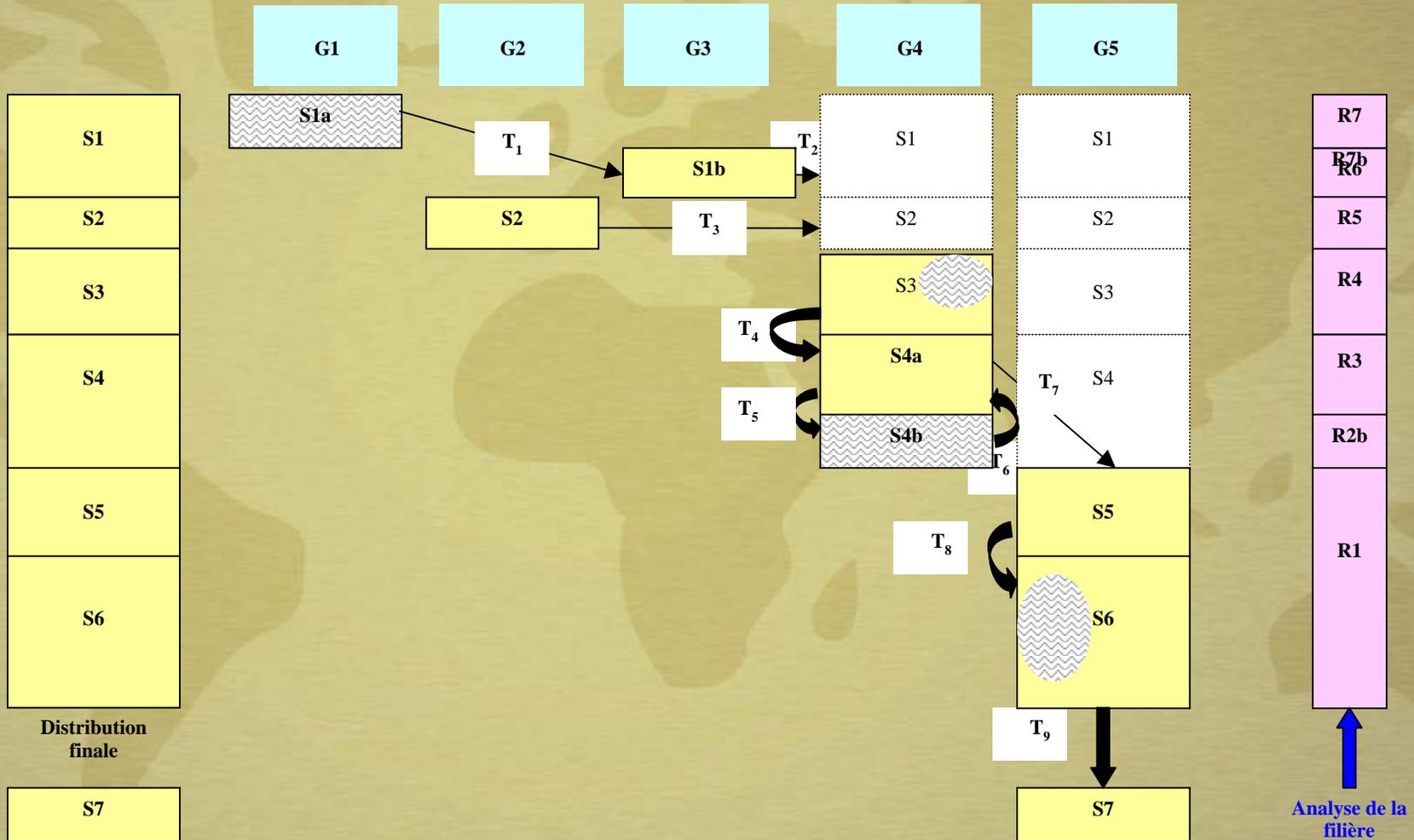
Analyse de la Filière et du Process

Séquences **S** du process d'élaboration du produit ou du service.

Structure et cartographie (localisation **G** des sites de production, identification des phases de transport **T**, distribution finale)

Rang **R** du fournisseur / producteur dans la filière.

Typologie de chaque séquence de production ou de distribution selon qu'elle relève du secteur économique formel ou informel



Quel client ?

- les acheteurs publics
 - montrer l'exemple
- les entreprises qui ont engagé une démarche DD et qui achètent des textiles

La première application : le vêtement professionnel

L'objectif : apporter les éléments concrets pour permettre l'intégration de critères DD adaptés au secteur textile dans les appels d'offre.

Quelles entreprises ?

Une majorité de PME qui doivent répondre à des appels d'offre où le prix est le seul critère.

Parfois un engagement de non travail des enfants et /ou du respect des conventions de l'OIT

Première étape :
L'engagement dans une démarche de progrès DD continue



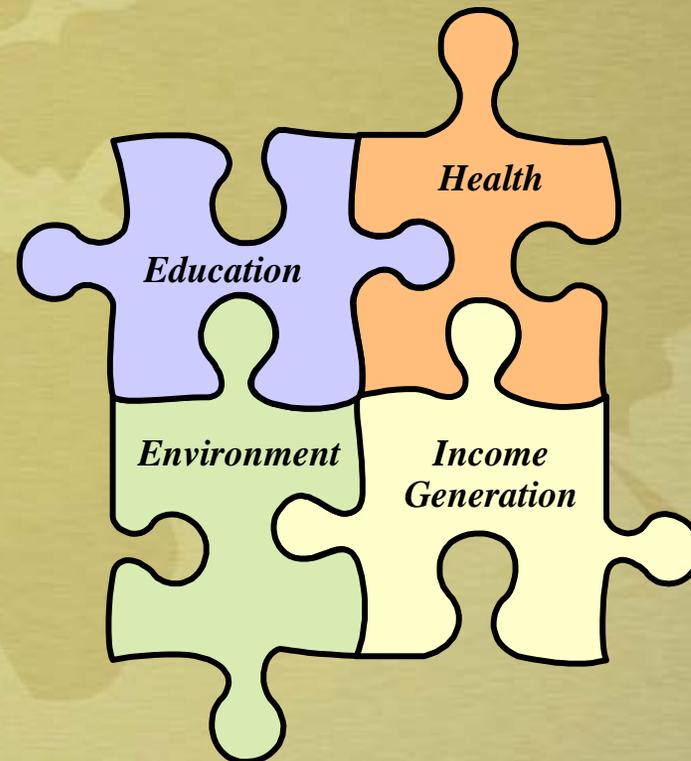
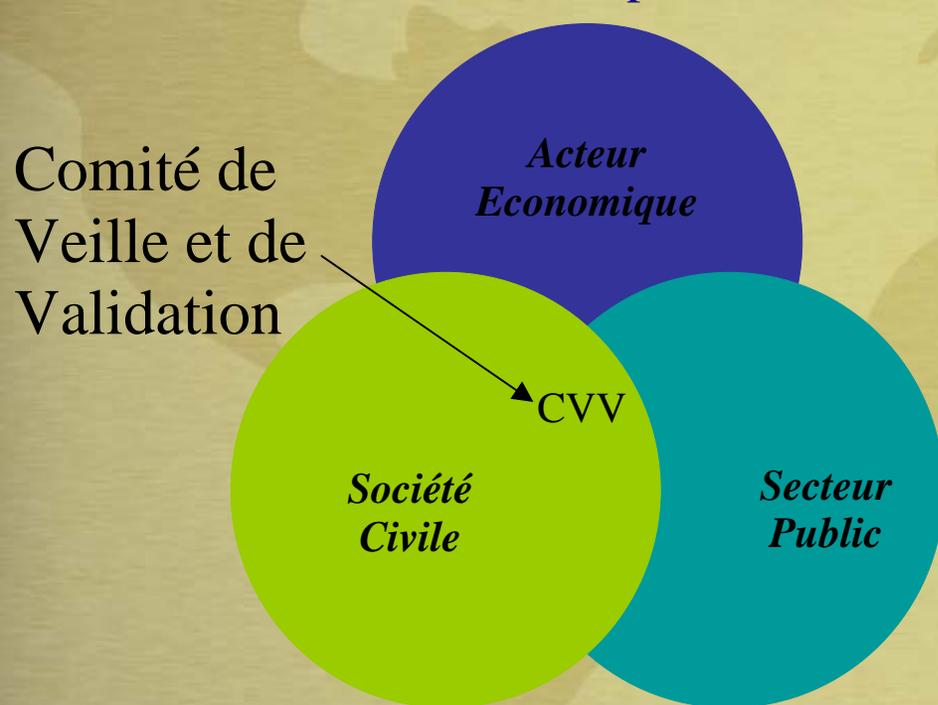
Définir le chemin du Développement Durable adapté à la filière textile / habillement

Identifier les parties prenantes en lien avec les particularités de la production textile

Recherche de mutualisation pour permettre l'accès des PME

Développement Durable: une responsabilité partagée

Tous les membres de la société (secteur économique, gouvernement et société civile) sont parties prenantes des enjeux de Développement Durable: génération de revenu, éducation, santé, solidarité sociale, protection de l'environnement.



Donc, chacun a une part de responsabilité et chacun est capable de contribuer à un impact global plus positif des activités socioéconomiques des pays.

Depuis le 1er juin 2005, 8 entreprises ont rejoint le programme nous parlons d'une centaine à la fin 2006.
Un CVV s'est réuni le 17 novembre 2005

La filière : le programme Fibre Citoyenne se développe dans les pays concernés par la production textile (applicable) pour une prise en charge dans chaque pays de la RS

Le chemin textile DD adapté localement / une acceptabilité de la démarche sur le plan international (parties prenantes locales)

Structuration de filière

Un rang **R** représente un ensemble de séquences du process relevant directement de la même responsabilité financière et managériale.

- **S1a : agriculture / élevage** (production de coton, de laine, de peau) dans un pays où ce secteur relève essentiellement de l'économie informelle.
- **S1b : transformation de cette matière première** dans un autre pays ou une autre région, où cette activité relève de l'économie formelle.
- **S2 : fabrication de matière première** synthétique
- **S3 : 1ère phase de montage**, dont une partie relevant d'une activité "grise" - manquant de clarté ou de visibilité - ou informelle (par exemple la manutention au niveau de l'approvisionnement et du stockage sous-traitée auprès du transporteur ou assurée par des travailleurs journaliers, en fonction des besoins).
- **S4a : 2ème phase de montage et conditionnement final**, effectués en postes de travail dans les ateliers de l'entreprise.
- **S4b : l'entreprise a recours au secteur informel pour partie du conditionnement** (par exemple le montage de boîtes en carton sous-traité à domicile).
- **S5 : activité marketing** (études de marché) **et design**, centrale d'achat (commandes, suivi, importations).
- **S6 : entreprise donneuse d'ordre**, à l'origine de la mise en place d'une politique de RSE et de DD : distribution en gros et fournisseur de collectivités publiques, dans le cadre d'appels d'offres. **Une partie de la manutention effectuée en France** pour le compte de cette entreprise s'avère relever également d'une pratique **informelle** qui, dans le cadre de la réglementation française, est illégale.
- **S7 : acheteurs publics et distribution de détail**, auprès desquels l'entreprise importatrice souhaite valoriser sa Responsabilité Sociétale et Environnementale et sa politique de Développement Durable.

Optimisation de la démarche de progrès à l'échelle de la filière

Quelques principes à prendre en compte :

- **Progressivité** : la restitution de visibilité d'une filière peut s'avérer complexe et donc exiger du temps. De plus, la qualité sociétale ne se limite pas à un processus de mise en conformité. (stratégie de recherche et l'innovation DD)
- **Relativité** : il ne sera pas toujours possible d'atteindre un niveau d'exhaustivité absolu de la traçabilité et surtout du monitoring RSE correspondant à toutes les étapes du process. Mais il faudra couvrir progressivement la majeure partie de la filière et parvenir à évaluer le pourcentage de la filière et du process couverts par la politique de RSE.
- **Co-responsabilité et Trans-responsabilité** : la RSE des uns fait la RSE des autres... Il n'est pas certain que l'effort accompli par l'entreprise, voire par ses fournisseurs de premier niveau, ait un impact positif suffisant en l'amont, sur l'ensemble de la filière, qui concentre généralement les producteurs les plus fragiles et les populations les plus vulnérables. Il est même à craindre que ce soit un effet négatif qui se propage. Il est donc nécessaire de tenir compte de la possibilité réelle d'un fournisseur de mettre en place une politique de RSE, en fonction des conditions commerciales qui lui sont faites (prix, modalités de commande, temps imparti, modalités de paiement, etc.).
- **Transitivité et conductivité** : la prise en compte de la RSE dans la relation client/fournisseur s'avère indispensable pour que l'impact positif de la RSE se transmette peu à peu à tous les niveaux et à toutes les branches de la filière et se traduise effectivement en DD (ou phénomène de dominos).
- De ce fait, dans un premier temps, la **priorité** sera accordée **au tronc et aux branches principales de la filière**, constituant l'essentiel de l'activité technique et économique d'élaboration du produit.
- Mais l'objectif étant de **faciliter la conduction de la RSE dans toute la filière**, il sera nécessaire de s'assurer que tel est bien le cas, **même** et surtout lorsque une partie de la filière relève d'une **économie informelle** (agriculture et élevage traditionnels, micro-sous-traitance, travail à domicile, etc).